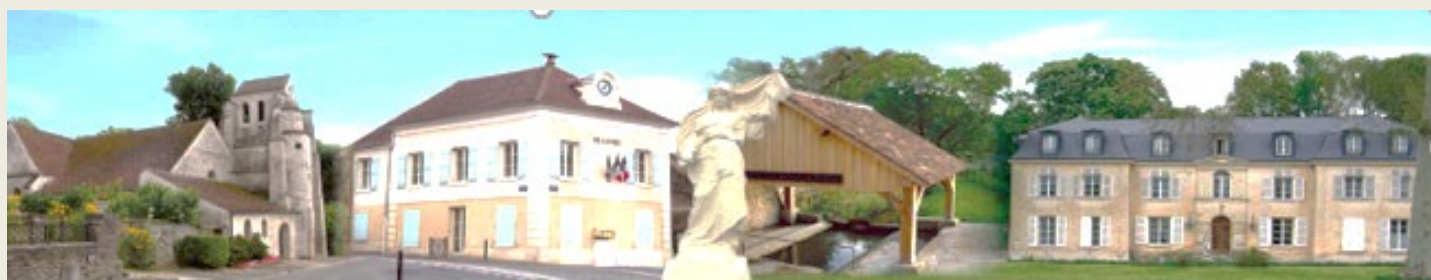




Le Bellifontain



Avril 2025 / Numéro 16



De nouveau les beaux jours et soleil reviennent nous réchauffer le corps et le cœur, de nouvelles perspectives pour le jardin et les randonnées à travers notre campagne.

Les travaux d'entretien et de tonte vont reprendre de plus belle, mais attention respectons les horaires, respectons notre voisinage. Il est impératif pour la tranquillité de tous de veiller à la bonne application de ces dispositions.

Vous trouverez au travers de ce nouveau numéro du Bellifontain toutes les informations concernant les budgets de la commune, un regard sur le précédent et un autre sur celui de 2025. Il est de plus en plus difficile de concilier nos ambitions et nos réalisations, les marches de manœuvre sont de plus en plus resserrées, les dotations se réduisent un peu plus chaque année et les subventions sont en baisse. Malgré tout nous n'augmentons pas la pression fiscale des ménages et continuons à entreprendre les travaux nécessaires à notre village.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments tout au long de ce printemps, profitez des belles journées ensoleillées et de moments de convivialité autour du barbecue.

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

SOMMAIRE

- 1. Edito**
- 2. Budget communal 2025**
- 3. Dates à retenir**



2. Le Budget communal 2025

Le budget communal a été voté le jeudi 03 avril 2025. Après les débats, l'assemblée délibérante a décidé de ne pas augmenter les taxes en 2025 malgré les difficultés de moyens pour de nombreuses communes, pas d'augmentation depuis 2014.

Tableau des taxes applicables en 2025

TAXES	Rappel des taux 2024	Taux votés pour 2025
TFB Taxe Foncière bâti	32, 62	32, 62
TFNB Taxe Foncière non bâti	125, 22	125, 22
CFE Cotisation foncière des entreprises	16, 99	16, 99
THS Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,87	17,87

COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL 2024

Le compte financier unique communal représente les résultats de l'année additionnés aux excédents cumulés des années précédentes qui permettent d'alimenter la section de fonctionnement et la section d'investissement pour la réalisation de travaux.

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024

Section de Fonctionnement

Recettes 2024	508 120,80
Report excédentaire de 2023 Pour mémoire l'excédent cumulé de la clôture de 2023 de 112 292,65 € a été affecté partiellement en 2024 à l'investissement Recettes article 1068 pour 22 292,65€	90 000,00
Recettes 2024 et excédent 2023	598 120,80
Dépenses 2024	486 985,16

Excédent de fonctionnement cumulé à la clôture de 2024

111 135,64

Section d'investissement

Recettes 2024	35 176,47
Report excédentaire de 2023	78 097,69
Recettes 2024 et excédent 2023	113 274,16
Dépenses 2024	77 644,31

Excédent d'investissement cumulé à la clôture de 2023

35 629,85

Excédent cumulé de fonctionnement + investissement à la clôture de 2023

146 765,49

Les tableaux récapitulatifs suivants sont les résultats de l'exercice budgétaire communal de l'année 2024

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	141 499,00	101 234,74
Charges de personnel	185 000,00	163 682,62
Atténuation de produits	49 951,00	49 951,00
Autres charges de gestion courante	181 450,00	166 937,47
Charges financières	5 200,00	5 179,33
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00
Dotations aux investissements	0,00	0,00

TOTAL	563 100,00	486 985,16
--------------	-------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Prévu	Réalisé
Atténuation de charges	27 000,00	25 100,23
Produit des services	600,00	600,00
Impôts et taxes	10 000,00	43 898,00
Fiscalité locale	362 500,00	358 594,17
Dotations et participations	34 000,00	47 560,69
Autres produits de gestion courante	19 000,00	24 081,63
Produits financiers	0,00	13,36
Produits exceptionnels	0,00	317,64
Excédent de fonctionnement	90 000,00	0,00
Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	7 955,08

TOTAL	563 100,00	508 120,80
--------------	-------------------	-------------------

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Prévu	Réalisé
Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00
Subventions d'équipements versées	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	145 359,83	38 979,77
Remboursements d'emprunts	31 500,00	30 709,46
Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	7 955,08

TOTAL	199 859,83	77 644,31
--------------	-------------------	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Prévu	Réalisé
Subventions reçues	19 469,49	10 189,49
Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00
Dotations, excédent de fonctionnement capitalisé	22 292,65	24 986,98
Opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00
Excédent reporté	78 097,69	0,00
TOTAL	199 859,83	35 176,47

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE CLOTURE
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL DE L'EXERCICE 2024

L'affectation de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement du compte financier unique communal de l'exercice 2024 soit **111 135,64 €** est réparti de la façon suivante :

51 135,64 € à la section de fonctionnement - Recettes de fonctionnement du budget primitif 2025,
60 000,00 € à la section d'investissement – Recettes d'investissement du budget primitif 2025

L'affectation de l'excédent de clôture de la section d'investissement du compte financier unique communal de l'exercice 2024, est réparti de la façon suivante :

35 629,85 € sur la section d'investissement - Recettes d'investissement du budget primitif 2025

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Le budget de fonctionnement est divisé en chapitres qui se décompose pour les dépenses en charges à caractère général, (les énergies et les carburants, les fournitures d'entretien et de petit équipement, les vêtements de travail, les fournitures administratives, les contrats d'entretien, les achats pour l'entretien des voiries et des bâtiments, les relations publiques et les fêtes), en charges de personnel (les salaires, les cotisations sociales et de prévoyance), en atténuations de produits, en autres charges de gestion courante (indemnités des élus, les dépenses obligatoires comme l'école, les cotisations aux différents syndicats, les subventions aux associations), en charges financières et en charges exceptionnelles.

Pour les recettes en excédents antérieurs reportés, en produits des services (concessions du cimetière, redevance d'occupation du domaine public), en impôts et taxes, en dotations et participations (les dotations et subventions versées par l'état, la région, le département et autres organismes), en autres produits de gestion courante (loyers des immeubles et des terrains), et en produits exceptionnels.

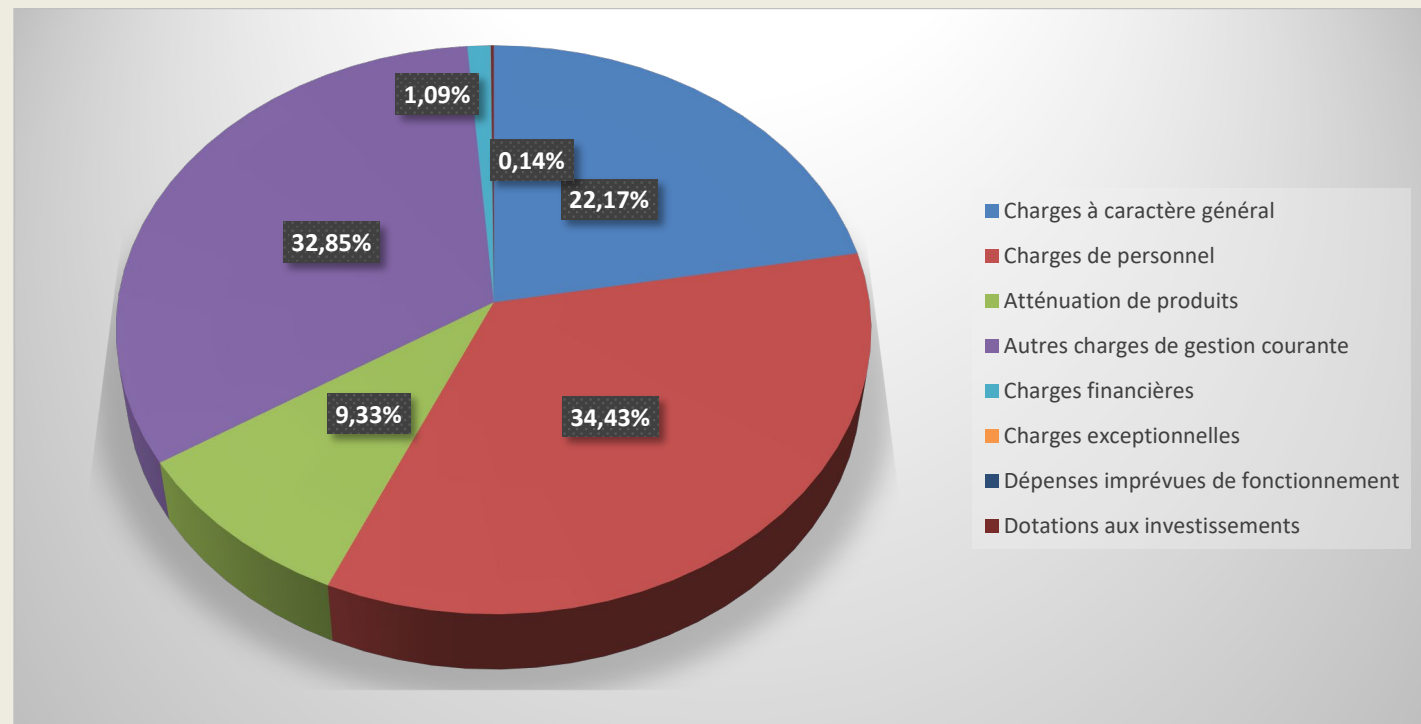
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	114 100,00	22,17%
Charges de personnel	177 200,00	34,43%
Atténuation de produits	48 000,00	9,33%
Autres charges de gestion courante	169 087,65	32,85%

Charges financières	5 600,00	1,09%
Charges exceptionnelles	20,00	0,004%
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00%
Dotations aux investissements	727,99	0,14%

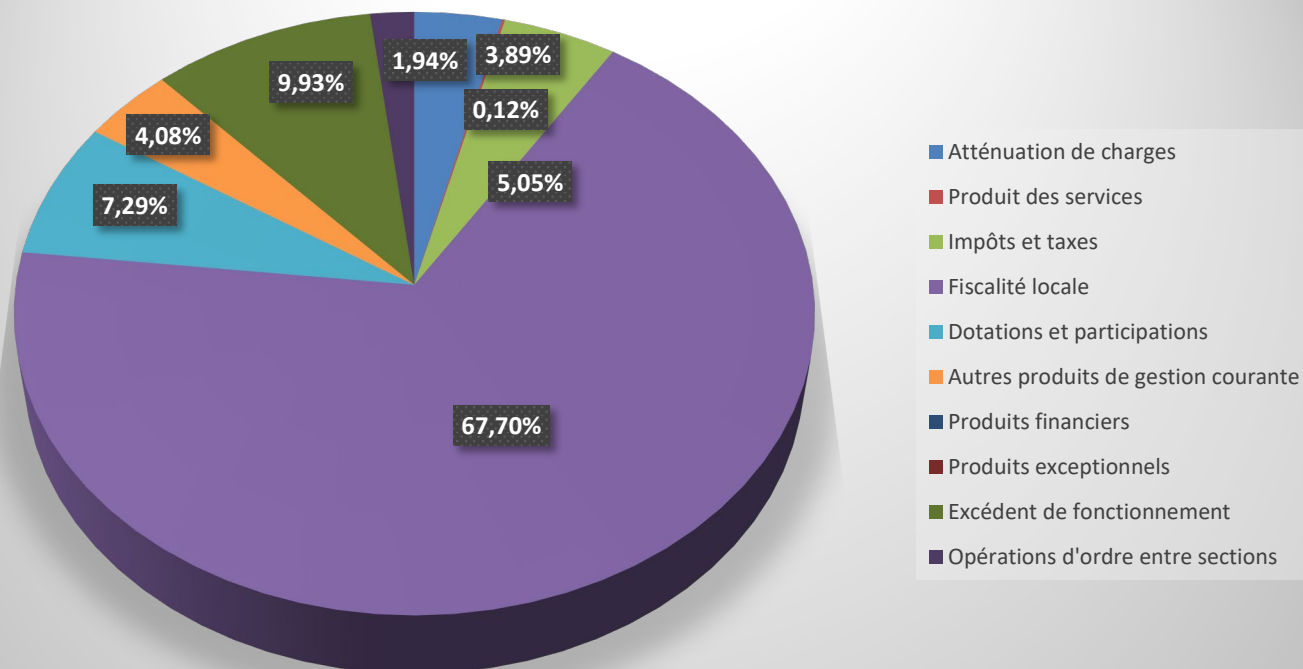
TOTAL	514 735,64	100,00%
--------------	-------------------	----------------



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	20 000,00	3,89%
Produit des services	600,00	0,12%
Impôts et taxes	26 000,00	5,05%
Fiscalité locale	348 500,00	67,70%
Dotations et participations	37 500,00	7,29%
Autres produits de gestion courante	21 000,00	4,08%
Produits financiers	0,00	0,00%
Produits exceptionnels	0,00	0,00%
Excédent de fonctionnement	51 135,64	9,93%
Opérations d'ordre entre sections	10 000,00	1,94%

TOTAL	514 735,64	100,00%
--------------	-------------------	----------------



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

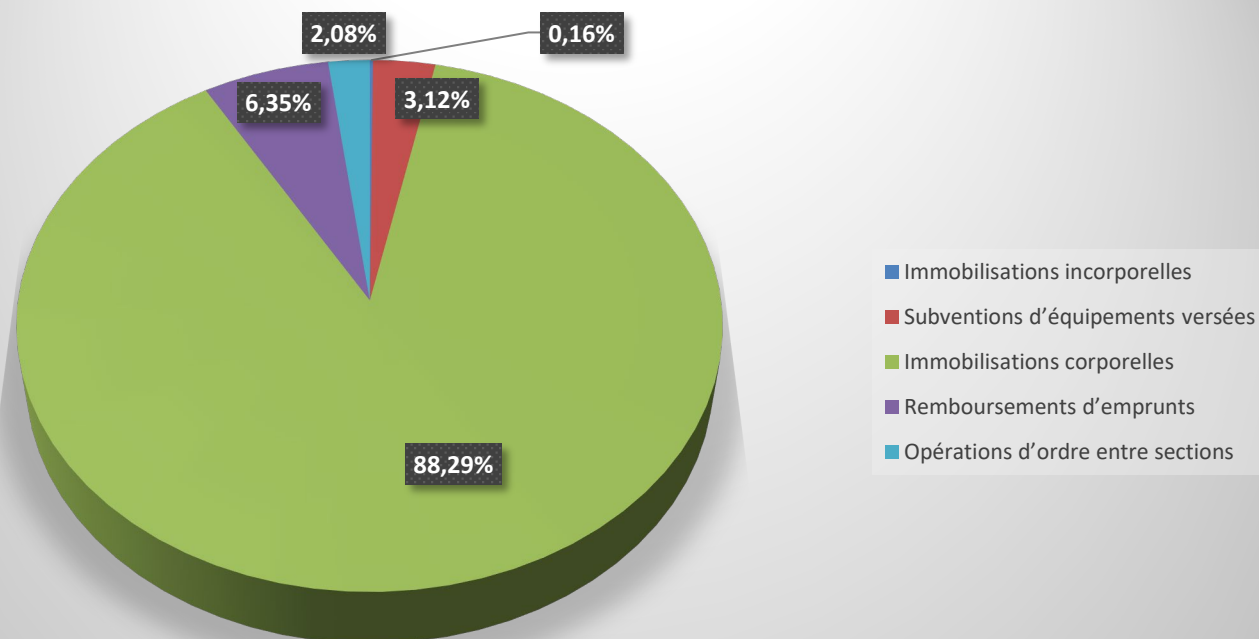
Ce budget d'investissement recouvre les grosses dépenses que nous engageons tout au long de la mandature, notamment en matière de gros travaux, comme les locaux techniques, le mur de la maison de retraite, l'aménagement des rues, des trottoirs, les chemins ruraux, en ajoutant les aléas comme le mur de la rue du Tourneveau par exemple.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Immobilisations incorporelles	750,00	0,16%
Subventions d'équipements versées	15 000,00	3,12%
Immobilisations corporelles	424 167,84	88,29%
Remboursements d'emprunts	30 500,00	6,35%
Opérations d'ordre entre sections	10 000,00	2,08%
TOTAL	480 417,84	100,00%

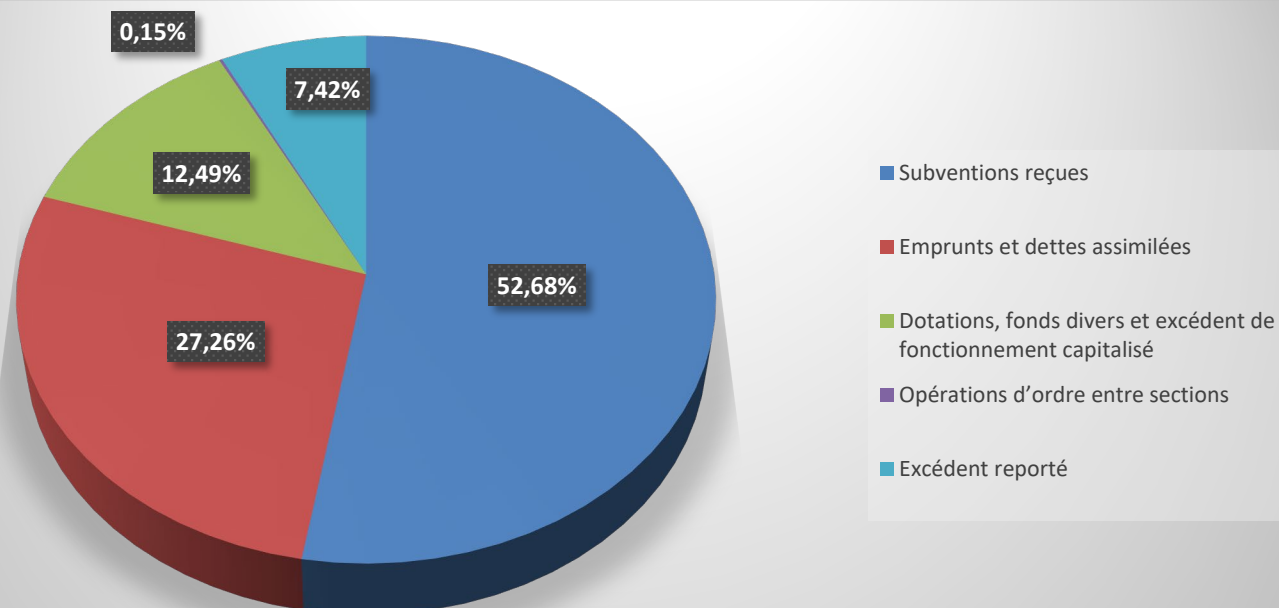




RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions reçues	253 104,00	52,68%
Emprunts et dettes assimilées	130 956,00	27,26%
Dotations, excédent de fonctionnement capitalisé	60 000,00	12,49%
Opérations d'ordre entre sections	727,99	0,15%
Excédent reporté	35 629,85	7,42%

TOTAL	480 417,84	100,00%
--------------	-------------------	----------------



LES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Au fil des années, afin de réaliser les gros travaux d'investissement, la commune a eu recours à l'emprunt., à savoir capital restant dû au 31 décembre 2024 : **243 662,98 €**

Logements sociaux RD 922 :

Capital restant dû : 71 861,51 € annuités de remboursement : Capital : 5 852,63 € Intérêts : 2 875,42 €

Travaux de rénovation de l'église :

Capital restant dû : 104 741,06 € annuités de remboursement : Capital : 16 694,94 € Intérêts : 1 544,38 €

Aménagement de la place Lavoisier :

Capital restant dû : 67 060,41 € annuités de remboursement : Capital : 7 877,28 € Intérêts : 1 034,14 €

Soit un total pour l'année 2025 :

Annuités de remboursement : 35 878,79 € dont Capital : 30 424,85 € Intérêts : 5 453,94 €

LES PRIORITES D'INVESTISSEMENT 2025

Les travaux d'investissement sont importants pour notre petite commune au regard des budgets, malgré tout pour l'année 2025 la priorité est la reconstruction du mur de soutien de la voirie rue du Tourneveau d'une part pour les propriétaires impactés par cette écroulement, d'autre part pour la sécurité des usagers et la pérennité de la voirie. Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à **304 780,00 € HT**. Des demandes de subventions sont demandées pour nous aider à réaliser ces travaux prioritaires.

Malheureusement nous ne pouvons envisager de lancer les travaux du mur de la maison de retraite cette année.

3. Dates à retenir

20 AVRIL 2025 La chasse aux œufs
Au stade chemin de la chapelle à 9h45



Journée de l'environnement
17 MAI 2025
Aire de loisirs de la Pépinière
MONTSOULT



8 MAI 2025
Commémoration de l'armistice de 1945
avec la participation des enfants de l'école
Alain Fournier



Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - Célia DELAHAYE- Eric COLLIN - Claude HERVIN

Emilie CAILLER - Danielle DANG - Lucille FORESTIER - Isabelle MEGRET - Cristina PORTELA - Julie THERY - Luc VIGNAUD

Direction de la publication : Monsieur Jean-Noël DUCLOS

Commission de Rédaction : Les Membres du Conseil Municipal

Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique